



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES

Pôle autorité environnementale,
en appui de la mission
régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-
France

Le chef du pôle autorité
environnementale

à

DDTM du Pas-de-Calais / Service
Urbanisme et aménagement

Lille, le 29/06/2026

Objet : **Projet de parc photovoltaïque à Coquelles (62)**

Avis de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement : 017703/A P

Monsieur,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet, par dépôt sur le portail de l'évaluation environnementale en date du 23 juin 2026.

Le projet a déjà fait l'objet de l'avis n° 014478/A P et n° 014385/A P de la MRAe en date du 21 avril 2026 dans le cadre de la procédure de permis d'aménager sur d'autres secteurs. Cet avis est disponible sur le portail de l'évaluation environnementale¹.

Il ressort de la lecture du dossier que l'étude d'impact n'a pas été modifiée.

L'étude d'impact et le projet n'étant pas modifiés, l'avis initial de la MRAe est maintenu et vous pouvez le joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la mission d'appui à la mission régionale
d'autorité environnementale Hauts-de-France,
le chef du pôle autorité environnementale

Gauthier
TURCO

gauthier.turco

Signature numérique de
Gauthier TURCO
gauthier.turco
Date : 2026.06.29
10:35:59 +02'00'

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France

¹ <https://evaluation-environnementale.ecologie.gouv.fr/#/public/portail/Reviews>